

## PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D)

Ce projet de PADD élaboré par le groupe de travail constitué pour la révision du PLU représente les grandes orientations de la municipalité. Il est en conformité avec ce qui vous avait été déjà communiqué lors de la campagne électorale de 2007.

Nous attirons toutefois votre attention sur les points suivants :

- C'est un DOCUMENT DE TRAVAIL PROVISOIRE, à ce jour
- Il est donc tout à fait possible que des modifications y soient apportées, suite à diverses réunions avec des partenaires, agriculteurs, SAFER, etc...
- De plus, à la date d'aujourd'hui, (10 août), nous n'avons toujours pas reçu le « PORTER A CONNAISSANCE » de l'état. Ce document peut nous amener à apporter aussi des modifications.